N° 1872. — 6e Année — CINQ CENTIMES — Mercredi 22 Novembre 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ESCLAVE
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES... 0 fr. 50
FAITS DIVERS... 0 fr. 75
LOCALES... 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aussi aux bureaux du journal et à l'Agence Havas, place de la Bourse, 15.

TÉLÉPHONE

La grève des mineurs
ET LES
DÉPUTÉS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Dans la lettre de convocation qu'ils ont adressée à leurs collègues républicains du Nord et du Pas-de-Calais, MM. Maxime Lecomte et Emile Dubois ont indiqué que le but de la réunion de mercredi serait « d'examiner les moyens d'atténuer les conséquences de la crise désastreuse de la grève pour les ouvriers mineurs. »

C'est là, en effet, la question principale, la chose urgente.

Ces six ou sept cents familles jetées dans une détresse d'autant plus atroce qu'elles avaient épuisé pendant les sept semaines de grève jusqu'à leurs dernières ressources ; ces femmes, ces enfants, ces vieux parents d'ouvriers exposés à la faim et au froid pendant le rigoureux hiver qui s'annonce ; toutes ces tristesses, toutes ces misères sont bien faites pour émouvoir les plus endurcis, pour exciter les compassions et les sympathies.

Nous avons demandé aux députés mineurs Basly et Lamendin de prendre l'initiative de cet appel à l'intervention des représentants légitimes et autorisés de nos deux départements ; nous les avons adjurés de provoquer parmi tous les républicains, sans distinctions de nuances, un généreux mouvement en faveur des victimes de la grève.

Ils ne l'ont pas voulu.

Ils ont eu peur de déplaire aux révolutionnaires, dont ils sont maintenant les prisonniers. Ils ont préféré se courber sous le joug que leur imposent leurs anciens ennemis les collectivistes, qui ne leur aimeront jamais en dépit de leur soumission — plutôt que de faire « le jeu des opportunistes », ou de risquer du moins d'encourir cette redoutable accusation.

Comme s'il s'agissait en ce moment d'opportunisme ou de collectivisme !

Comme si l'intérêt des mineurs, le souci de venir en aide aux infortunes ouvrières, ne devaient pas primer toutes les autres considérations, et exclure toutes querelles et toutes polémiques politiques et sociales !

Dieu merci ! MM. Maxime Lecomte et Emile Dubois ne se sont pas arrêtés aux misérables scrupules de politicien qui ont déterminé l'inconcevable conduite de M. Basly en cette circonstance.

Il se sont substitués aux députés de Lens et de Béthune, qui avaient paru d'abord plus qualifiés que tous autres pour prendre l'initiative d'une semblable réunion, et ils ont adressé à leurs collègues un appel qui, nous en sommes assurés, sera entendu.

Quelles seront les mesures à prendre pour atténuer « les conséquences désastreuses de la grève » signalées par MM. Maxime Lecomte et Emile Dubois ?

Dans quelles conditions nos représentants républicains devront-ils intervenir ? De quelle façon s'exercera leur action ?

C'est ce que la réunion de mercredi aura à examiner, et nous ne doutons pas que les vifs sentiments de sympathie dont nos sénateurs et députés républicains sont animés vis-à-vis des travailleurs ne leur suggèrent des projets pratiques et des mesures efficaces.

Il n'est pas douteux, par exemple, que le gouvernement possède à l'égard des Compagnies un droit de contrôle et de remontrance, dont l'exercice n'a jamais été plus justifié qu'à l'heure actuelle, au lendemain de ces coupes sombres dont un magistrat aussi indécis, aussi peu sûr de lui-même, aussi peu enclin à l'hostilité envers les sociétés minières que M. le procureur général Chenest, n'a pu s'empêcher de dénoncer l'exagération.

Les moyens d'apporter quelque soulagement à la détresse des victimes de la grève, soit par des subsides officiels et privés, soit de toute autre façon, devront être également recherchés.

Enfin, M. le ministre des Travaux publics pourrait peut-être faciliter le transport d'un certain nombre d'ouvriers mineurs soit dans le Midi, soit en Algérie et en Tunisie, où ils seraient susceptibles de trouver du travail. Plusieurs ouvriers nous ont déjà écrit à ce sujet, en nous demandant des renseignements sur l'industrie houillère dans ces contrées.

Est-ce tout ? Le rôle de nos représentants républicains devra-t-il se borner à intervenir, dans la mesure de leurs forces, en faveur des ouvriers grévistes et de leurs familles ?

Nous avons fait connaître hier notre opinion à cet égard.

Nous estimons, en effet, qu'il n'est pas possible aux députés républicains du Pas-de-Calais et du Nord de se désintéresser de l'interpellation qui sera bientôt développée devant la Chambre relativement à la dernière grève. Il ne leur est pas possible de laisser les membres du gouvernement aux prises avec les socialistes révolutionnaires, sans intervenir en aucune manière au débat, sans formuler leur opinion, sans faire entendre une parole de sympathie pour les mineurs, de blâme pour les impitoyables Compagnies.

Certes, les menées des politiciens exotiques qui s'étaient abattus pendant la grève sur notre région ont été odieuses. Leurs excitations, leurs violences, méritent d'être flétries avec la dernière énergie. Car ce sont eux qui sont les auteurs responsables du désastre ouvrier. Ce sont eux qui ont trompé les mineurs, eux qui les ont poussés aux brutalités envers ceux de leurs camarades qui continuaient le travail. Ce sont eux qui les ont conduits à la déroute et à la capitulation.

Mais n'est-il pas nécessaire aussi qu'une voix républicaine s'élève au nom des représentants des deux départements intéressés pour stigmatiser l'intransigeance des puissantes Compagnies qui ont repoussé toutes propositions de conciliation et d'arbitrage, et qui aujourd'hui abusent de leur victoire dans des conditions qui constituent une scandaleuse négation du droit de grève et de coalition reconnu par la loi ?

Au lendemain du jour où la grève prolongée des mineurs anglais vient d'être si heureusement terminée par l'intervention du gouvernement, il est permis de se demander si nous considérerons le conflit de notre bassin houiller comme définitivement résolu, et si nous abandonnons nos 50,000 mineurs aux représailles féroces et aux implacables vengeances des Compagnies ?

Il est permis de se demander s'il n'y a rien à faire, rien à tenter, pour amener l'apaisement et la conciliation, au lieu des rancœurs douloureuses, des colères concentrées qui couvent aujourd'hui dans les âmes des mineurs et qui éclateront un jour, si l'on n'y prend garde, terribles et foudroyantes !

Il est permis de se demander s'il est indispensable qu'un conflit éclate pour écouter les revendications des ouvriers, leurs griefs et leurs plaintes, et s'il ne serait pas plus sage de les examiner en temps de paix, de les discuter longtemps et contradictoirement, et de donner satisfaction aux réclamations légitimes et justifiées ?

Il est permis de se demander, enfin, si une enquête ne serait pas utile, nécessaire même, sur tous les incidents qui ont marqué la grève, sur les causes du conflit, sur les revendications ouvrières, sur les allégations patronales, sur les doléances même des Compagnies en ce qui concerne l'écoulement de leurs produits et la fourniture des administrations publiques ; sur les divers abus enfin qui ont été dénoncés, et dont celui relatif à la distribution de charbon à tous les fonctionnaires et agents du gouvernement n'est ni le moins regrettable ni le moins grave.

A quelque résolution qu'ils s'arrêtent, sous quelque forme que se traduise leur intervention, nos députés républicains ne pourront se dispenser d'affirmer hautement, au cours de l'interpellation Basly-Millerand, leurs sympathies démocratiques et leur solidarité ouvrière.

Il ne faut pas permettre aux députés révolutionnaires de dire qu'ils sont les seuls à prendre souci des intérêts des travailleurs, les seuls à venir les défendre de leur personne et de leur parole.

Il faut que les ouvriers sachent bien que les députés républicains, pour être moins bruyants et moins démonstratifs que les agitateurs de profession, ne sont plus sérieusement et plus sincèrement dévoués à leur cause ; que les violences et les intempérances de langage — la dernière grève l'a prouvé — n'ont jamais fait que compromettre les affaires des travailleurs, et que toutes les fois qu'ils se maintiendront sur le terrain des revendications ouvrières, ils trouveront auprès de leurs représentants républicains un concours résolu, énergique et efficace.

Georges ROBERT.

Petites Nouvelles

La Commission de décoration de l'Hôtel-de-Ville de Paris a décidé, en principe de confier à M. Forain la décoration de la buvette du Conseil municipal. Des esquisses du peintre seront très probablement demandées à M. Chéret.

***

Le général Lamy, en retraite, vient de mourir à Campan.

***

Une bonne nouvelle pour les philatélistes : A l'occasion de l'Exposition d'Anvers, il sera émis des timbres-poste de couleurs différentes.

Les valeurs et couleurs de ces timbres sont faites comme suit :

5 centimes, vert sur rose ; 10 centimes, bleu sur rose ; 25 centimes, carmin sur bleu. Ils sont valables jusqu'au 31 décembre 1894. L'émission est fixée au jour de l'Exposition.

***

Les statistiques qui « ne laissent à l'entrée de la saison des fraises » sont nombreuses.

Sur la surface du globe, on compte deux cent cinquante millions d'individus qui sont atteints au moins et sept cent cinquante fois millions qui souvent qu'une partie de leur corps.

Chaque année, il meurt deux cent cinquante millions d'habitants. Les deux cent cinquante millions qui vivent dépourvus de tout habillement ne consomment aucun abri, tandis qu'en revanche qui est vêtu quelque peu hésitant couchaître ou se logent dans des excavations souterraines.

***

Des statistiques vient de mourir que dans la rue des sous-lieutenant français il y a 18 0/0 de nobles, alors que dans le code des généraux, cette proportion atteint 40 0/0.

LA POLITIQUE RÉPUBLICAINE

Nous avons publié un résumé du discours prononcé par M. Raynal, député de Bordeaux, président du banquet de réunion des républicains du gouvernement.

A propos de ce discours et de la réunion dans laquelle il a été prononcé, M. Emmanuel Arène publie dans le *Matin* les justes réflexions suivantes, qui comprennent une importance particulière à la modération bien connue des opinions de l'honorable député de la Corse.

Il y a en ce moment-ci, en province plus encore peut-être que dans Paris, des hommes sérieux, les autres dans le parti républicain, et qui proscrupe, au nord comme au midi, à l'est comme à l'ouest, non amis les plus chers, ceux qui ferment les ouvriers de la première heure et que la République a eu pour soutiens aux heures les plus critiques. Ceux-là, ils comprennent, pas sans faiblesse, quel accueil réservé à des républicains de plus fraîche date, à de tout nouveaux venus, qui, du surlendemain, qui sont accourus, suivant l'expression comme, au secours de la victoire, et sur le compte desquels le peuple ne s'est pas trompé, car il n'en a envoyé que de très rares échantillons à la Chambre. Il s'emble qu'il est quand la composition du monde, où, dans le monde, on ne parle n'était pas une réponse suffisante à ces très légitimes inquiétudes du parti républicain.

A côté des vieux et des plus dévoués serviteurs de la République, il y avait là quelques hommes de plus fraîche date, et qui, à l'instar de l'uniforme comme, ces rencontres-là, même quand la pâleur faite, jettent toujours un froid, et l'on a s'en mettre à compte. Ce sont ceux-là, ceux-là qui personne ne contestera d'être un des plus qualifiés parmi les républicains, et même parmi les républicains de gouvernement, mon honorable ami M. Burdeau. M. Burdeau estime sans doute, et beaucoup partagent comme lui, qu'on ne saurait un homme de gouvernement, mais pas de tous les gouvernements, et qu'il serait très singulier, par exemple, qu'il entrât dans l'esprit de certains publicains, au lendemain d'élections qui ont été le triomphe de la République contre toutes les réactions, d'échelonner les combinaisons et les ralliés, puisqu'il fait les appeler par leur nom, entreprient en ligne de compte et prétendraient dans les rangs de la majorité républicaine leurs grâces d'anciens bonapartistes ou d'anciens boulangistes.

Cette politique-là n'est pas celle de M. Raynal, qui l'a combattue avec éclat dans son propre département, et il n'en est que plus fâcheux qu'une extrême intolérance, ne tenant ni compte de la sincérité des convictions, soit venu créer une équivoque que l'incident Burdeau a encore compliqué. C'est, en effet, un mot qui, de bouche en bouche, a pu passer : il faut qu'il soit au plus tôt dissipé. Quand la République a été menacée, on a pu semer des départements qui l'ont défendue ; il faut bien voir que, lorsque la République est triomphante, ceux qui ont tout pour elle, sinon tout ce qu'on a pu n'ont rien négligé pour la jeter à bas. Rien n'impressionnerait plus péniblement le pays que de voir, dans la nouvelle Chambre, des républicains rechercher pour combattre d'autres républicains ceux qui, hier encore, étaient et l'un et l'autre nos ennemis communs et qui le redeviendraient demain si de nouveau l'ère des périls allait se rouvrir.

Quand on parle de majorité homogène, cela doit vouloir dire, il nous semble, une majorité de gens qui ont quelque chose de solide, les mêmes idées. Si cela se rencontre, très bien, et si le parti progressiste est vraiment en nombre, qu'il se passe de tout le monde ; cela vaut mieux et c'est même son devoir parlementaire. Nous le souhaitons, quant à nous, vivement, car ce serait là la prétention de fois, depuis qu'il fonctionne, qu'on verra s'exercer régulièrement le lumeux jeu de nos institutions. Mais, s'il ne faut rien outre de la coalition, il serait bizarre qu'on voulût la faire à Droite, sous prétexte que celle-ci bouche à trop dard. Ce serait d'une folie, d'ailleurs, et d'une folie, en ce cas, si l'intérêt de la démocrate puissance, et le pays aurait vraiment lieu de se fâcher, il est arrivé que d'une folie, il ne faut pas qu'on mécontent au voulant ; mais, deux mois après l'élection, on commencerait que ce serait tout le même un peu loi.

A propos de telle réforme plaît que telle autre, de tel ou tel programme ou de tel ou tel progrès, il peut y avoir des divergences dans le parti républicain, on peut en diviser en deux camps, et même en trois. Mais sur l'orientation générale à donner à la politique, sur la nécessité de faire entre républicains, et rien qu'entre républicains, les affaires de la République, il ne saurait y avoir qu'une opinion : c'est celle qui a été manifestée sans beaucoup de force et d'éloquence par M. Henri Brisson dans le discours qu'il adressait récemment à ses électeurs. Il ne faut pas qu'on s'y méprenne dans les milieux politiques : c'est partie du discours de l'éminent député de Paris, qui était au surplus la plus importante, correspondait au sentiment de l'immense majorité du parti républicain. Elle allait rassurer dans les villes et dans les campagnes cette grande armée républicaine qui, certes, veut bien convier non rangée à tout le monde, mais qui n'entend pas traiter sur le pied d'égalité avec ceux que la nécessité seule et leur propre intérêt ont fait de ses rangs.

La Chambre, au surplus, paraît bien être dans ces dispositions, et s'il y a des malentendus passagers, ils seront bien vite dissipés. C'est précisément parce que, sur certaines questions déterminées, nous avons le devoir d'être irréductibles qu'il nous faut faire les plus grandes concessions sur toutes celles où nous avons chance de grouper les autres fractions du parti républicain, et nous le ferons à mesure que les gens de Droite voulant venir à nous, qu'il faut que nous allions nous-mêmes au peu plus de Gauche, et n'y aurait pas de quoi cela leur fera faire un peu plus de chemin et là viennent d'asser loin pour ne pas y regarder de si près.

Emmanuel ARÈNE.

Les députés socialistes

Les députés qui, dans la nouvelle Chambre, se réclament de la qual fiction de socialistes, sont au nombre d'une cinquantaine, en y comprenant les anciens boulangistes.

Le parlement a pen près n'a tau qu'il suit, entre les différentes sectes, écoles et osseries :

Collectivistes-guesdistes : MM. Chandioux, Chauvin, Couturier, Planteurs, Dejarges, Gendre, Goujat, Jules Guesde, Francomie, Lavaurin, Pierre Lot, Tarrit, Vaillant, d'Odon.

Blanquistes : MM. Baudin, Chauvière, Vaillant et Walter.

Possibilistes-allemanistes : MM. Avez, Coutant, Dejeunet, Faberot, Toussaint, Groussier.

Possibilistes-broussistes : MM. Brousse et Prudent-Dervil jars.

Socialistes-indépendants : MM. Basly, Calvinhac, Girodet, Hovelacque, Lamendin, Rouanet, Souhet, André Boyer auxquels il faut ajouter les quatre-vingt-quatre-vingt-quatre Millerand qui sont : MM. Chassaing, Deckers-David, Millerand, Mirman, Thierry-Cazes, Sembat, Viviani.

« MM. Alphonse Humbert, Pascal Grousset, Vuillot, Maison, Malvaloque, Camille Pelletan, peuvent être également classés comme radicaux-socialistes, mais d'une nuance moins accentuée que celle de leurs collègues du groupe *Petite République Française*.

Enfin les anciens boulangistes qui ont adhéré au groupe sont : MM. Argelliès, Castelin, Clovis Hugues, Goussot, Jourde, Laboria, Le Senne, Michelin, Ernest Roche, Paulin Méry, Thurigny, Chevillon.

Il y a de tout dans ce groupe : un collectiviste guesdiste, M. Jourde ; un blanquiste, M. Ernest Roche, rédacteur à *l'Intransigeant*, des anciens radicaux comme MM. Laporte, Michelin, Thurigny et Chevillon ; un réactionnaire comme M. Argelliès.

M. Clusaret, l'ex-général de la Commune, paraît devoir marcher avec le groupe boulangiste.

M. Jules GUESDE

Le *Matin* publie un dessin de Frédéric Régamey représentant M. Jules Guesde chez lui. Le député de Roubaix est assis à la table de travail, encombrée de livres, de journaux, de papiers. Trois portraits sont accrochés au mur : un milieu Saint-Simon, le célèbre philosophe français du commencement du XIXe siècle, à droite Lassalle, le socialiste allemand, et à gauche Robert Owen, le réformateur anglais.

M. Jules Guesde, nous dit le rédacteur du *Matin*, est Parisien. Il n'a pas quitté la capitale avant l'âge de vingt-deux ans. Il est vrai qu'il y a dans Paris des gens qui se sentent de solitude, et c'est dans une de ces habitations urbaines, au milieu de l'île Saint-Louis, que M. Jules Guesde est né et a grandi. Son enfance intellectuelle a été solitaire, il n'a fréquenté aucune école, aucun lycée. Il a été affranchi de l'éclectisme universitaire. Il a le beaucoup et a fondé ses lectures dans le creuset personnel de sa réflexion.

République, athée, socialiste

« Je suis devenu républicain, nous dit-il, sous l'empire, en lisant en cachette les *Châtiments*, de Victor Hugo.

Je suis devenu athée en lisant la *Critique de la Raison pure* de Kant.

Je suis devenu socialiste par la Commune. J'ai compris alors ce qu'était la vraie Révolution et ce qu'il le distingue de la Démocratie, considérée comme le gouvernement anonyme d'une classe. J'ai vu dans la Commune un grand fait social, un bouleversement de fond en comble de toutes les institutions.

Déjà l'Empire agonisant en 70 m'avait frappé de six mois de prison. Depuis, j'ai eu l'honneur d'être frappé par tous les gouvernements qui ont succédé à la République. Je dois à M. Thiers cinq ans de prison en 1874, au maréchal de Mac-Mahon sept mois, en 1876, à la suite du congrès de socialisme international de Paris ; à M. Grévy, six mois de prison, pour m'a propagande socialiste dans l'Allier. Mes condamnations et mes poursuites ont été politiques, et mes condamnations en pour prétextes de prétendus délits d'opinion.

Et, pendant ce temps, mes doctrines se répandaient. C'est en 1877, dans le journal hebdomadaire *Egalité*, que j'ai commencé à aiguiller le prolétariat français sur les voies qui lui étaient jusqu'alors inconnue, le collectivisme. Peu de temps après, mes doctrines, abondamment au point de vue scientifique du congrès de Marseille, le système avait où il allait, ce qu'il voulait. Il avait une formule précise.

Voyez, ajoute M. Jules Guesde, la bizarrerie de la destinée. J'ai rencontré sur mon route la plupart de ceux qu'on a pu dire un jour, ceux qui étaient de gouvernement, et je me suis lié avec eux. Il n'en est presque pas un qui n'ait, à un point de sa carrière, croisé mon chemin : Clémenceau, Millerand, Nadet, Aristide Rey, Marmottan et tant d'autres ?

La méthode

Nous interrogeons M. Jules Guesde sur les divisions qui déjà travaillent la fraction socialiste de la nouvelle Chambre.

— Cela ne signifie rien du tout, répond-il.

Il y a entre les socialistes des diverses nuances, un lien assez puissant pour les retenir, assez fort tant pour ne pas les gêner, c'est la volonté commune d'en finir avec l'organisation sociale actuelle. Il sont tous révolutionnaires au même titre, prêchent que tous la violent un changement dans l'assiette sociale ; ils veulent renouveler complètement sur les hommes les relations qui les ont jusqu'à les autres. La révolution politique n'est rien si elle n'est un achèvement de la révolution sociale.

Point du parlementarisme !

Nous n'avons même pas l'intention de demander sérieusement à la Chambre d'appliquer notre programme.

Le Parlement n'est pour nous qu'un moyen de propagande ; il ne nous fournit qu'une tribune.

Mais laissez-nous la chaire de crotre que notre révolution sociale peut s'opérer dans le cadre parlementaire et constitutionnel !

Moyens légaux ou autres

D'ailleurs, il nous faut la proclamer bien haut, nous n'avons jamais eu la prétention de vouloir faire une action légale. Nous ne faisons aucun distinction entre les moyens légaux et les moyens illégaux, et nous pensons que nous ne pouvons pas prévoir tout et dont nous n'avons aucun souci.

Pour nous, les moyens d'action se divisent en deux catégories : ceux qui mènent au but et ceux qui en éloignent.

A la seconde catégorie, suivant moi, appartiennent l'emploi de la dynamite, les rixes avec la police, les émeutes, etc.

Ce n'est si pas surtout de légalité, ni par prudence morale que nous répudions tout cela, c'est parce que cela nous écarte, nous retarde et nous éloigne du but. Nous voulons des violences matérielles, uniquement parce qu'elles sont contraires à notre intérêt.

Et ce est de même du suffrage universel. Nous nous en servons, non parce que c'est un moyen légal, mais parce que c'est un moyen utile pour notre propagande.

LES AMOURS D'UN DOCTEUR

A peu près au milieu de la rue Tronchet, demeurait depuis près de quatre ans, une dame L., et sa mère, Mme L., veuve.

Vendredi dernier tout le quartier fut ému en voir venir et aller les deux femmes.

Les vers que les plus fantaisistes circulaient ensuite, le bruit qui courait, c'est qu'un grand docteur de Paris, le docteur B., professeur à la Faculté, avait porté plainte contre ces dames qui lui avaient adressé des menaces. Pourquoi ?

Un dernier conférence parmi les plus ardents à demander aux bourgeois rentes bien moins de liberté.

Mlle D... est une charmante jeune fille de 24 ans, à la physionomie expressive, au langage facile et correct. Malgré le visible chagrin qui fréquemment lui tire sa gorge, elle a gardé une grande distinction.

— Je suis venue à Paris en 1889, pour faire études d'accouchement à la Maternité ; mes parents qui habitent Boulogne (Pas-de-Calais) m'avaient adressée, à ma tante. Mon oncle, qui je demeure depuis quelque mois.

Ma tante, sentimental de longue date le docteur B., qui occupe une haute situation dans un des hôpitaux spéciaux d'accouchement. Lorsque j'eus obtenu mon diplôme de sage-femme, elle me recommanda à lui : « C'est un très honnête homme de belle, et il te donnera toutes facilités pour te former une clientèle.

Amour et clinique

Je suivis donc la clinique du docteur B... J'avais vingt et un ans, j'étais une provinciale très ignorante de la vie, très facile à tromper et surtout très confiante. MM. les docteurs s'en aperçurent et surent M. B. Lorsque le dimanche m'appelait, on me faisait observer : « Fort bien, mademoiselle, très volontiers ; mais si je fais cela pour vous, qu'en ce cas vous faire pour moi ? » Ma brutalité de ce marché honteux me répugna longtemps, mais un jour le cœur me mit de la partie... et je devins, en août 1890, la maîtresse de M. B...

Pour que ma tante ne sacrifiât de cette liaison, nous rendez-vous étaient pris dans un hôtel ; puis des prétextes quelconques, l'expliquant ne m'étaient à la maison, où j'en n'écrivait plus restants. C'est banal, n'est-ce pas ? malheur, cette amourette ?

Ou lui assure bien que j'ai mal fait, mais je l'étais tant que c'est là toute mon excuse.

Pendant trois ans, nous vécûmes ainsi, sans que ma tante se fît aucune de quel que ce soit. C'est le facile d'ailleurs, car le docteur B... me procurait des gardes de nuit dont la contrôle était presque impossible.

Je suis donnée à lui sans conditions, je dois le reconnaître ; je ne lui ai jamais rien demandé et il n'a jamais fait pour moi la plus légère dépense.

Au mois d'octobre dernier, j'allais dans ma famille à St-Vaast, prendre quelque jours de vacances et, afin de ne pas dépenser mon argent, je me suis chargée d'écrire à M. B...

A mon retour, le 15 octobre, je fus stupéfaite de trouver à la porte restante une lettre de... non amant qui m'écrivait : « Je suis sans nouvelles de votre maîtresse, mademoiselle, et votre mère, » Tout était fini, comme cela, sans autre raison !... j'écrivis lettres sur lettres à M. B..., qui constamment ne répondit pas. Mais, ce qui m'était resté fidèle, que demanda d'attendre, promettant qu'il ne m'abandonnerait pas. Puis plus rien, plus même un billet. Il me revint, en compagnie de sa femme, dans le quartier, et, à ma grande stupéfaction, je ne me forme toutes les portes et m'empêcher ainsi de gagner ma vie et d'aller les mieux.

Le cas du docteur B...

Ce jour là, en rentrant à la maison, je fus prise d'une crise terrible, et dans le délire, je ne sais, tante me posera des questions, et je finis par lui apprendre la vérité. La pauvre femme courut chez M. B., et lui reproche son ligne conduite.

Le docteur, qui craignait un scandale, vint me voir et me proposa de partir avec lui en Amérique. Comme je refusais, il me parla d'un mariage en Angleterre et me supplia à genoux d'attendre deux jours encore ce qu'il prendrait une décision. Trop confiante, je lui promis de ne pas clamer à ma vie. Jeune fille encore, je pensais et en temps le malheureux coupable quelque à ma mère pour lui apprendre la vérité.

Mardi dernier, ma tante reçoit une dépêche de St-Vaast ; ma mère savait tout et la malheureuse femme était malade de chagrin.

Que dites-vous de ce procédé ? Et les sacrifiés ? Et les sacrifiés ? Et les sacrifiés